

Projet de réserve d'aire marine nationale de conservation Détroit de Georgia Sud

MISE À JOUR DU PROJET

Printemps 2012

Les aires marines nationales de conservation (AMNC) sont établies pour protéger, conserver et présenter des exemples d'aires marines du Canada au profit des générations actuelles et futures. Parcs Canada, en partenariat avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, a lancé publiquement une évaluation de la faisabilité pour une réserve d'aire marine nationale de conservation dans le détroit de Georgia Sud en 2005. Depuis, des consultations ont eu lieu avec les Premières nations, les intervenants clés, les communautés et le public,

nous permettant d'avoir une meilleure compréhension des valeurs sociales, naturelles, culturelles et économiques de cette région de la mer des Salish. À l'aide de ces discussions, les limites proposées pour consultation ont été annoncées par les ministres provincial et fédéral de l'Environnement le 13 octobre 2011.

Le présent document est conçu pour offrir une mise à jour sur l'évaluation de la faisabilité, présenter les limites proposées et solliciter des commentaires.



Contenu

Foire aux questions.....	2
Limites proposées	4
Carte.....	6
Mise en œuvre par étapes	8
Renseignements de base	9
Impliquez-vous	10
Pour nous joindre.....	10
Nouvelles ressources.....	10

FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce qu'une AMNC?

Une aire marine nationale de conservation (AMNC) est un type d'aire marine protégée qui est gérée et utilisée de façon écologiquement viable et qui répond aux besoins des générations actuelles et futures. Elle aide à maintenir des écosystèmes fonctionnels et en santé, et comprend le fond marin, la colonne d'eau et toutes les espèces qui y habitent.

Les activités telles que la pêche commerciale et récréative, la navigation commerciale, le transport maritime, les corridors de services publics et diverses activités de loisirs et de tourisme se poursuivent dans une AMNC, mais l'accent est mis sur l'adoption de pratiques de gestion axées sur la conservation. La récolte traditionnelle à des fins alimentaires, sociales ou rituelles par les Premières nations se poursuit dans une réserve d'AMNC. L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, ainsi que l'exploitation minière, sont interdites. L'immersion en mer n'est permise que dans certaines conditions.

En comparaison avec les parcs nationaux où les principaux objectifs sont la conservation ainsi que la compréhension et l'appréciation par le public, et le plaisir, une AMNC a comme *objectif*

supplémentaire l'utilisation écologiquement viable. Cette approche demande une collaboration avec les personnes qui utilisent les terres et les eaux côtières.

Quelle est la loi?

La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* autorise le gouvernement du Canada à constituer en AMNC des exemples représentatifs des aires marine du Canada qu'il faut à ce titre protéger et conserver en tant que telles pour le plaisir et l'enrichissement des connaissances de la population canadienne et mondiale.

Vous pouvez consulter cette loi à l'adresse <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html>

Qu'est-ce qu'une réserve d'AMNC?

Une *réserve* d'AMNC sert à protéger les terres et les eaux sans préjudice aux revendications territoriales des Autochtones non résolues. Les activités d'utilisation traditionnelles par les peuples autochtones se poursuivent tandis que les revendications font l'objet de négociations. Les droits de récolte confirmés dans les futures ententes de règlement sur les revendications pourraient être exercés dans une AMNC.

Avantages d'une AMNC



Protection et conservation des espèces, de la qualité de l'eau et des habitats marins



Utilisation écologiquement viable des ressources marines



Maintien et restauration de la diversité biologique et des habitats



Intendance partagée



Comment les Premières nations sont-elles impliquées?

Dix-neuf Premières nations affirment avoir une relation historique avec la terre et les eaux de l'aire proposée. Parcs Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique se sont engagés à établir une relation durable de coopération avec ces Premières nations basée sur un respect mutuel et une compréhension commune. Des travaux sont en cours pour faire participer les Premières nations dans le processus d'évaluation.

Quels sont les avantages d'une AMNC?

Un environnement marin sain est essentiel au bien-être social, culturel et économique des personnes habitant dans les communautés côtières. Les AMNC offrent des occasions de conservation, d'utilisation écologiquement viable des ressources marines, ainsi que d'apprentissage et d'appréciation du patrimoine marin naturel et culturel du Canada.

Comment une réserve d'AMNC serait-elle gérée?

Une réserve d'AMNC dans cette région nécessiterait l'élaboration d'un modèle pour que les organismes gouvernementaux collaborent avec les Premières nations, les administrations locales, les intervenants et d'autres parties intéressées. Parcs Canada s'occuperait de l'administration et de la gestion de la réserve d'AMNC. Les lois fédérales existantes telles que la *Loi sur les pêches* et la *Loi sur la marine marchande du Canada* continueraient de s'appliquer de façon conforme à la conservation, à l'utilisation écologiquement viable et aux objectifs de l'aire de conservation.

Le zonage est une exigence de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Un minimum de deux types de zones sont nécessaires : 1) une zone de protection intégrale et 2) une zone d'utilisation écologiquement viable. Le zonage est un outil de gestion qui serait développé lors de l'élaboration du plan directeur provisoire, en consultation avec les Premières nations, les administrations locales et les parties intéressées.



Éducation et sensibilisation des visiteurs



Partage des connaissances traditionnelles et des recherches scientifiques



Activités récréatives et tourisme viables, et avantages économiques connexes



Collaboration avec les Premières nations, les communautés locales, les intervenants et les gouvernements



Planification intégrée et gestion coordonnée

LIMITES PROPOSÉES

La carte (pages 6 et 7) illustre les limites pour consultation que les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont annoncées en octobre 2011. Nous voulons connaître votre avis à propos de ces limites proposées.

Les limites proposées sont dans une zone peuplée utilisée à plusieurs fins, notamment des activités récréatives, du transport maritime et de la pêche commerciale. Le milieu biologique marin le long de la côte ouest de la Colombie-Britannique est parmi les plus diversifiés des eaux tempérées de la planète. Cet habitat hautement productif recèle de riches zones infratidales, de luxuriantes forêts de laminaires, des phoques communs, des épaulards, des otaries, des marsouins, des colonies d'oiseaux marins, des milliers d'espèces d'invertébrés et la plus grande pieuvre du monde, la pieuvre géante du Pacifique.

Quelles aires sont comprises?

Les limites proposées pour consultation entourent environ 1 400 km², s'étendant de la baie de Cordova jusqu'au sud de l'île Gabriola, y compris l'inlet Saanich. Ces limites proposées découlent des commentaires reçus au cours des consultations, ainsi que des évaluations techniques et scientifiques.



Les objectifs des limites proposées :

- Conserver un large éventail d'habitats physiques et de caractéristiques biologiques représentatifs de la région marine.
- Minimiser les répercussions socioéconomiques sur les utilisateurs du milieu marin, sur les communautés côtières et sur les détenteurs de tenure.
- Protéger les caractéristiques rares et spéciales, ainsi que les écosystèmes fragiles.
- Maintenir l'intégrité biologique et la fonction des écosystèmes.
- Favoriser les occasions pour le public de comprendre, d'apprendre et d'apprécier.
- Prendre en considération la viabilité opérationnelle et de gestion.

Réserve de parc national des Îles-Gulf

La Réserve de parc national des Îles-Gulf, créée en 2003, est située dans la région sud des îles Gulf. Le parc protège une mosaïque de prairies, de collines boisées, de promontoires rocheux, d'anses paisibles et de plages sablonneuses, et comprend quelques eaux marines. Certaines de ces eaux pourraient être incluses dans la réserve d'AMNC si elle est créée. La réserve d'AMNC entourerait la Réserve de parc national des Îles-Gulf. Ensemble, elles offriraient diverses possibilités aux visiteurs et une importante protection aussi bien pour la terre que pour les eaux.

Quelles aires ne sont pas comprises?

Il est proposé que certaines aires soient exclues des limites. Ces exclusions sont décrites ci-dessous.

Les aires ayant une grande concentration de tenures

Les aires ayant de grandes concentrations d'utilisations commerciales et industrielles ont été exclues des limites proposées, dont : Sidney, Swartz Bay, Brentwood Bay, Mill Bay, Ganges Harbour, Maple Bay, Crofton, Chemainus, Ladysmith, Telegraph Harbour et des parties de Cowichan Bay

Tenures précises

Les tenures suivantes ont été exclues des limites proposées : les gares maritimes, les marinas, les conduites d'égout et d'effluent, et toutes les tenures commerciales et industrielles à l'exception de celles pour l'aquaculture des mollusques. Il y a une zone tampon de 200 mètres autour des tenures exclues pour permettre une expansion future des tenures ou des changements d'emplacements.

Parcs provinciaux

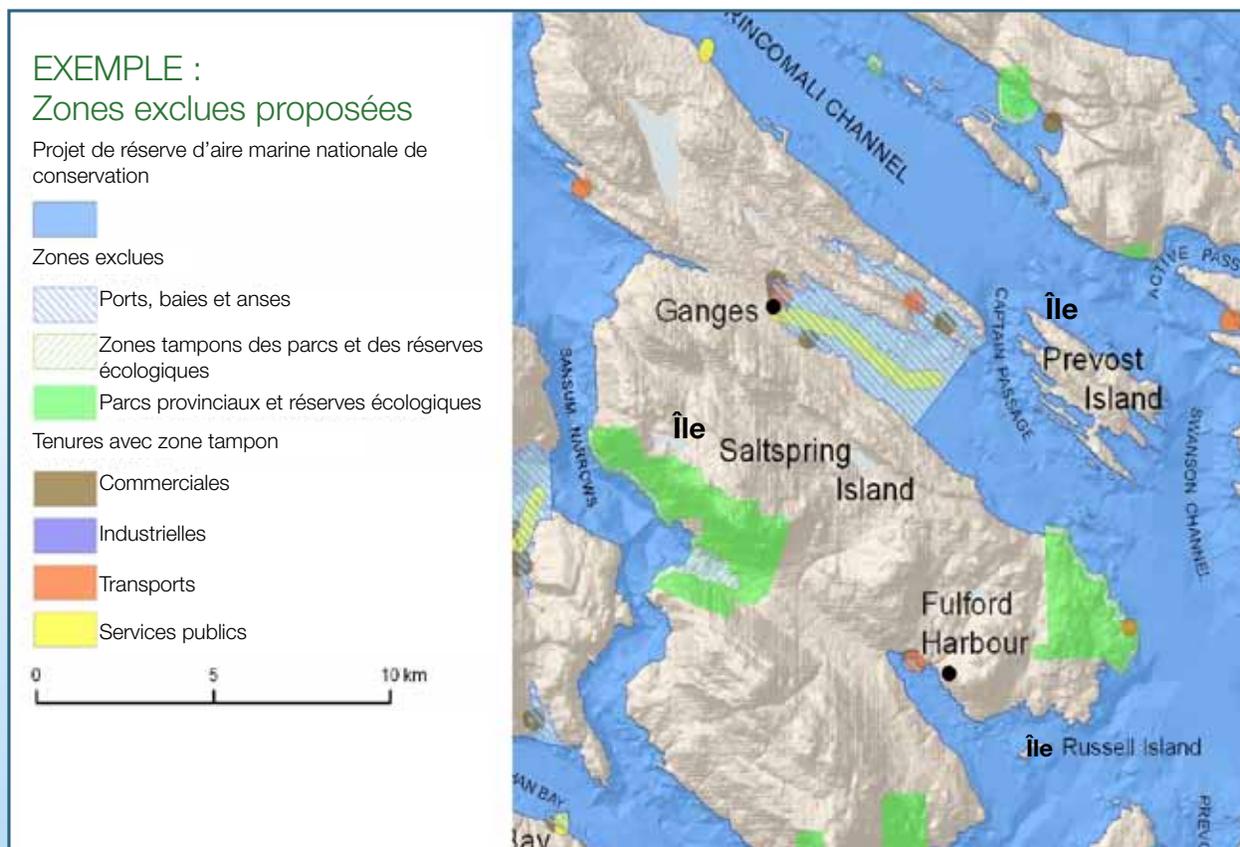
Les composantes marines de parcs provinciaux existants (p. ex. Gowlland Tod, Goldstream et Montague Harbour marin) ont été exclues des limites proposées. De plus, une zone tampon de 200 mètres a été placée autour des parcs provinciaux existants qui n'ont pas actuellement de composantes marines (p. ex. Ruckle, Wallace Island et Burgoyne Bay) afin de leur permettre de s'étendre dans l'environnement marin adjacent.

Rectangle au large des îles Galiano et Valdes

La zone rectangulaire au nord-est des îles Galiano et Valdes a été retirée en 2007 pour minimiser la taille globale de la réserve d'AMNC, tout en assurant la protection des caractéristiques écologiques clés représentatives du détroit de Georgia. Les limites suivent approximativement le contour bathymétrique de 200 mètres.

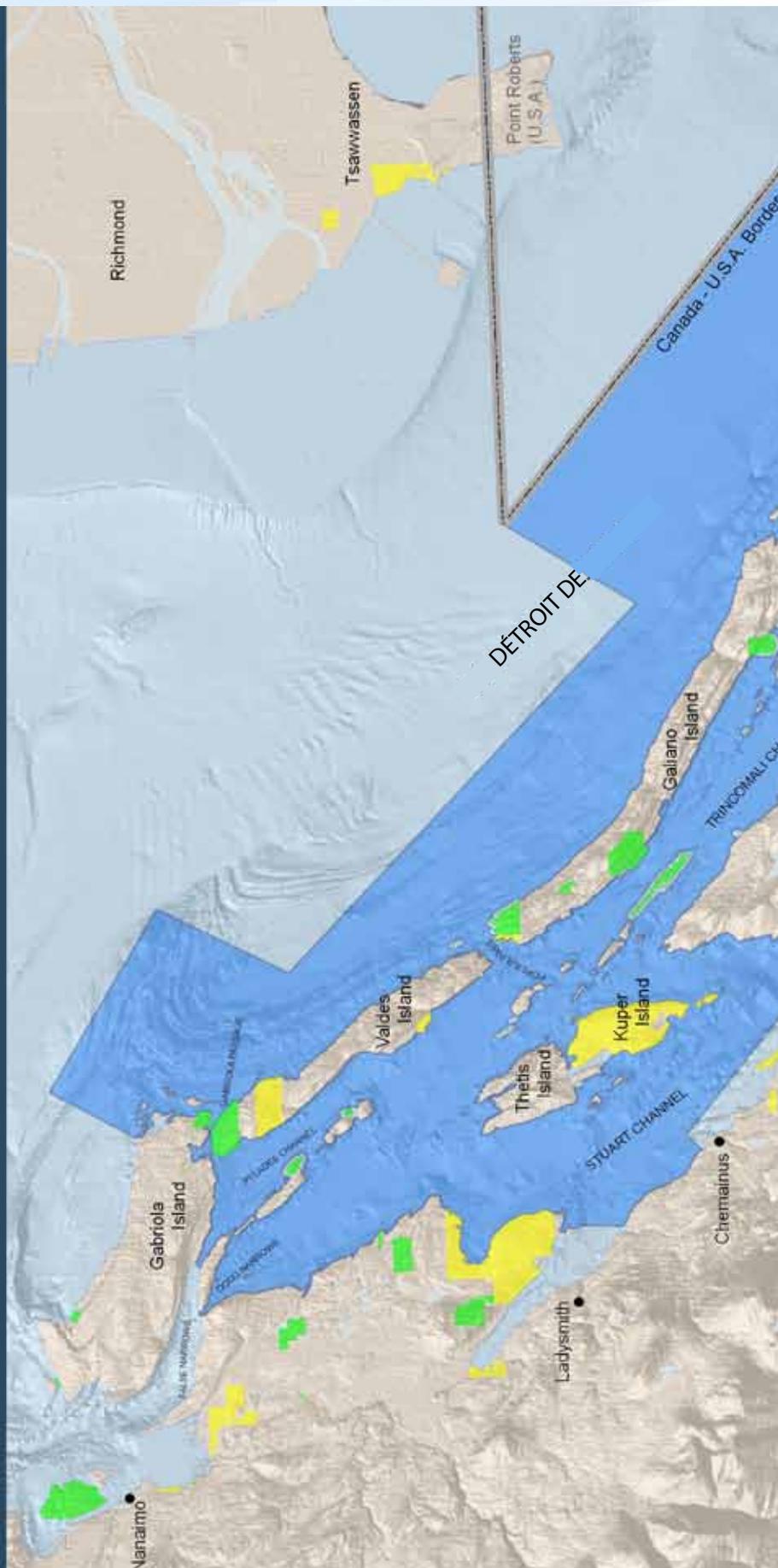
Quel est votre avis?

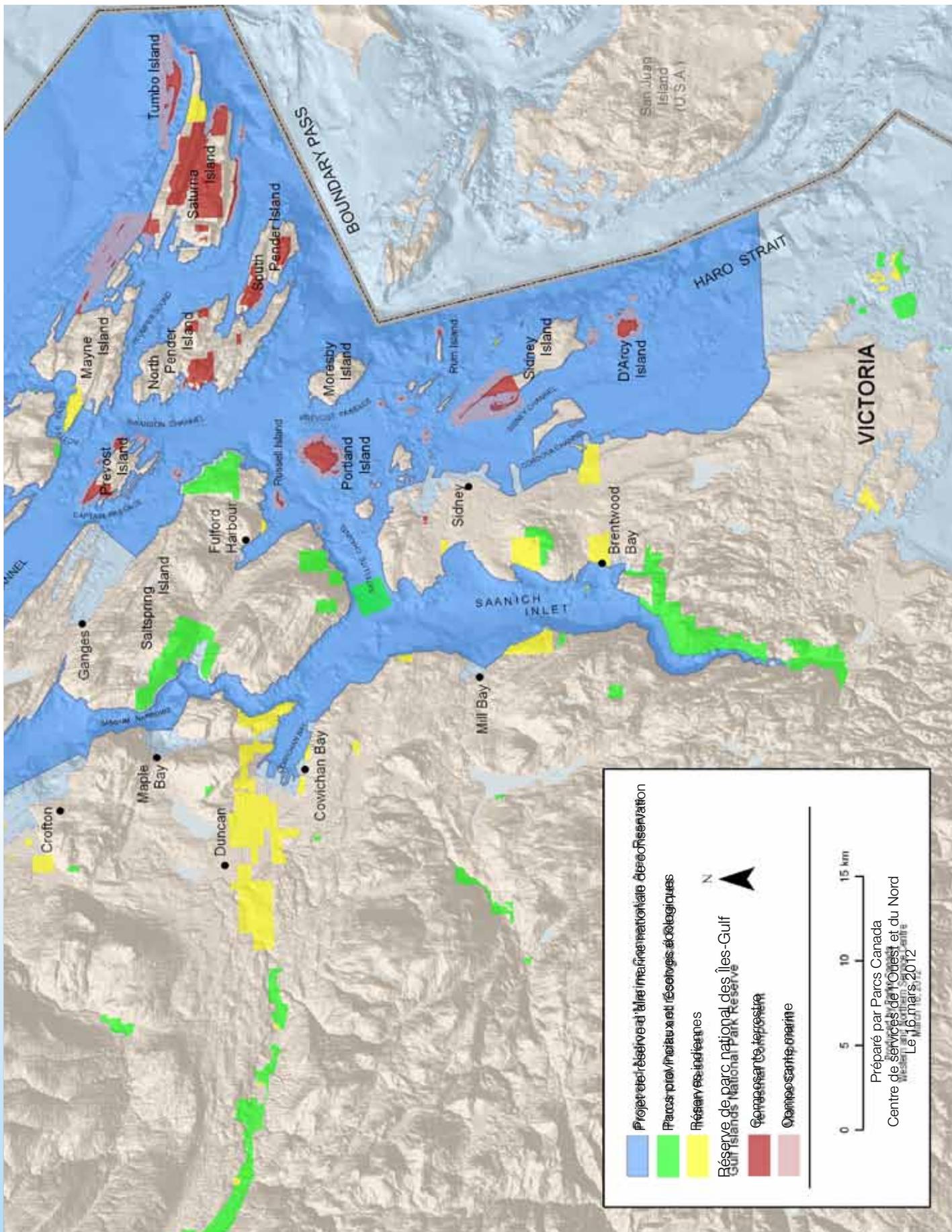
Nous souhaitons obtenir vos commentaires à propos des limites proposées. Qu'est-ce qui fonctionne? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas? Y a-t-il des facteurs culturels, économiques, environnementaux ou autres (p. ex. navigation ou gestion) qui doivent être pris en considération?



Réserve d'aire marine nationale de conservation Détroit de Georgia Sud Limites proposées

Voici les limites pour consultation que les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont proposées en 2011. Nous voulons connaître votre avis à propos de ces limites proposées et savoir quelles zones sont importantes pour vous.





MISE EN ŒUVRE PAR ÉTAPES

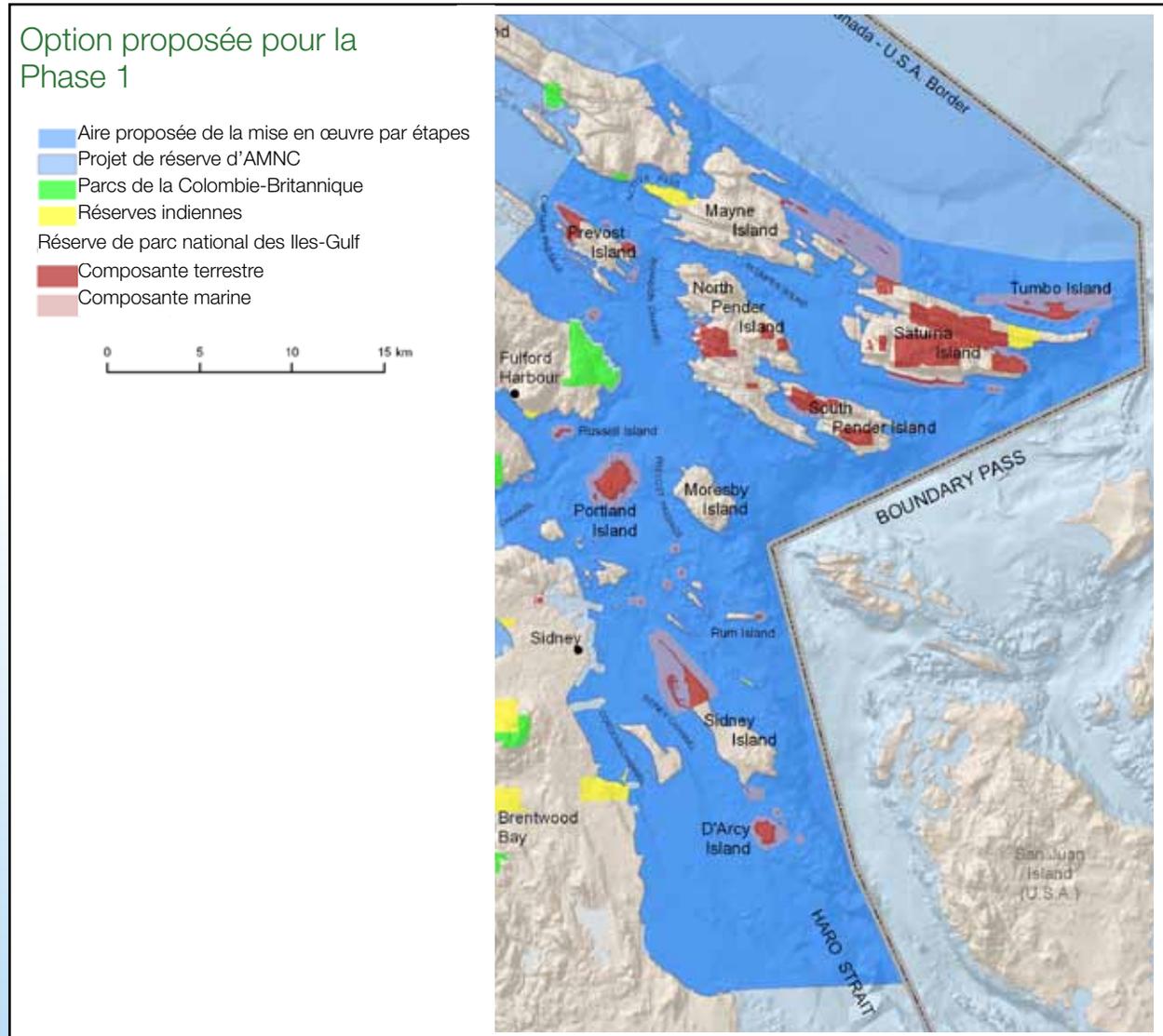
Il est proposé que la réserve d'AMNC soit créée par étapes. Des options pratiques pour la mise en œuvre par étapes sont à l'étude. Une de ces options est de commencer par une section principale d'environ 800 km² entourant la Réserve de parc national des Îles-Gulf avant de désigner l'intégralité de la réserve d'AMNC.

Cette approche par étapes est envisagée comme moyen pour permettre aux gouvernements, aux Premières nations, aux intervenants et au public d'acquérir de l'expérience en matière de collaboration dans la gestion de questions

complexes qui existent dans cette zone, comme les règlements applicables, la gestion des tenures et le zonage.

Quel est votre avis?

D'après vous, quels sont les avantages et les défis d'une approche en étapes? Que pensez-vous de l'aire proposée pour la première étape?



RENSEIGNEMENTS DE BASE SUR LES AMNC

Où se trouvent d'autres AMNC?

Parcs Canada a désigné 29 régions marines. Chacune d'elles a une combinaison distincte de caractéristiques physiques et biologiques. Un réseau national d'AMNC, une fois entièrement mis en place, protégera collectivement des échantillons du patrimoine marin du Canada pour les générations actuelles et futures.

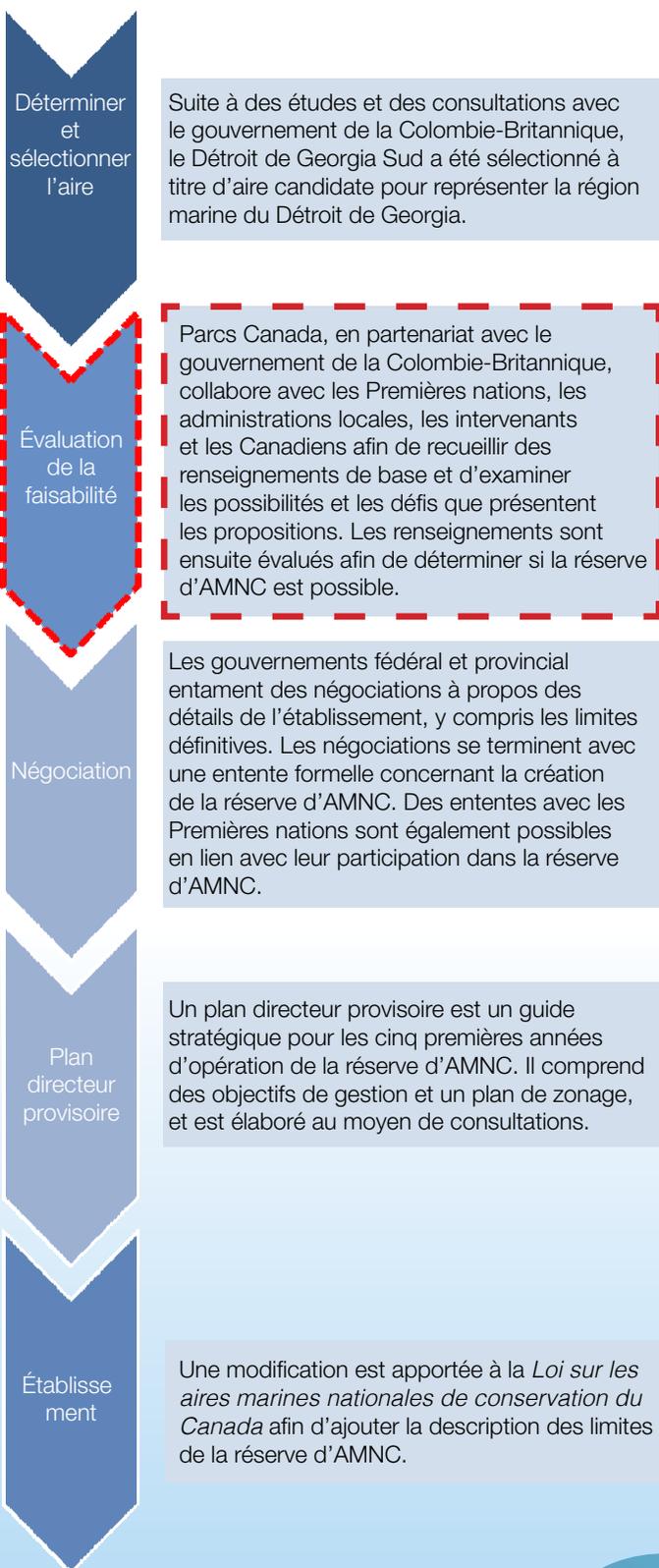
La réserve d'aire marine national de conservation et de site du patrimoine haïda Gwaii Haanas a été la première AMNC à être désignés en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. D'autres sites faisant partie du réseau d'AMNC comprennent le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et le parc marin national Fathom Five.

Des projets dans le déroit de Lancaster et aux Îles de la Madeleine sont à l'étape d'évaluation. De plus, un plan directeur provisoire est en cours d'élaboration pour l'AMNC du Lac-Supérieur.



Gwaii Haanas

Processus d'établissement d'une AMNC



IMPLIQUEZ-VOUS

Les commentaires que nous recevons des Premières nations, des administrations locales, des intervenants et du public contribueront à une décision éventuelle concernant la faisabilité du projet de réserve d'AMNC.

Dites-nous ce que vous pensez des limites proposées et de l'approche par étapes.

POUR NOUS JOINDRE

Parcs Canada – AMNC

300, rue Georgia Ouest, bureau 300

Vancouver (C.-B.) V6B 6B4

Téléphone : 1-866-944-1744

Page Web : www.parcscanada.ca/straitofgeorgia

Courriel : straitofgeorgiamca@pc.gc.ca

NOUVELLES RESSOURCES

Atlas marin

Parcs Canada a publié un atlas contenant des renseignements sur les caractéristiques océanographiques, les habitats côtiers, les espèces, les écosystèmes littoraux, les valeurs du public, les activités récréatives, la pêche commerciale et les « points chauds » de la biodiversité dans le détroit de Georgia Sud. Des copies DVD de l'atlas sont disponibles sur demande.

DVD Secrets de la mer émeraude

Le DVD *Secrets de la mer émeraude* vous invite à explorer la côte ouest de la Colombie-Britannique et à découvrir les secrets époustouffants de l'océan. Produit par Parcs Canada et l'Aquarium de Vancouver, le film explore les mystères de l'océan -- d'animaux insolites à d'incroyables formations sous-marines, dont certains n'ont été découverts que récemment. Le DVD *Secrets de la mer émeraude* peut être emprunté dans les bibliothèques régionales ou acheté dans la boutique de cadeaux de l'Aquarium de Vancouver.



Parcs Canada est détenteur des droits d'auteur de toutes les photos, sauf indication contraire.

